

# Stage Yoga et cuisine avec les plantes sauvages

Du lundi 13 juillet 18h au 15 juillet 2020 Maison du partage Avioth (Meuse)

## Informations pratiques et tarifs

**Stage :** Adhérent : 120€ par personne - Non adhérent : 130€ par personne :

Le tarif comprend 3 repas (boisson non comprise) + les petit déjeuners

Pour le repas du 13 juillet au soir « auberge espagnole » chacun ramène quelque chose

**Hébergement :** 25€/personne pour les 2 nuits - en chambre de 4 . La literie n'est pas fournie. Amener draps sacs de couchage linge de toilettes....

Nous serons hébergés dans le gîte de groupe . Les séances de Yoga se feront dans la salle polyvalente ou en extérieur

Tous les repas seront préparés ensemble, à base de plantes sauvages et d'ingrédients bio. Merci de nous préciser si vous avez un régime alimentaire particulier . Valérie a l'habitude de cuisiner sans gluten et sans produit laitier.

Pour le petit déjeuner nous fournirons les boissons : thés, café pain, beurre confitures céréales...

**Voir présentation du lieu <http://centredepartage.net/le-gite-de-groupe/essai-abc-du-gite/>**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, merci de nous adresser le bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 50% ( à l'ordre de le gout des herbes folles ) par courrier Valérie LOESCHER 5 rue des mirabelles 57050 METZ . L'acompte sera encaissé à réception .

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Hébergement  \_\_\_\_\_ €

Stage  \_\_\_\_\_ €

**Total** hébergement+ stage \_\_\_\_\_ €

acompte 50%: \_\_\_\_\_ €

Je verse un acompte de 50% \_\_\_\_\_ par chèque à l'ordre de le gout des herbes folles

Signature

Nous nous réservons le droit d'annuler le stage si le nombre de personnes inscrites n'est pas suffisant. Pour des raisons d'organisation ,l'inscription et la réservation sont obligatoires . **En cas de désistement moins de deux mois avant la date du stage nous serons dans l'obligation de conserver votre participation pour l'hébergement et un bon à valoir sur un prochain atelier sera établi .**